

Fonds européen agricole pour le développement rural :  
L'Europe investit dans les zones rurales.

La Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois est cofinancée par l'Union Européenne au titre de la mesure 19 - Soutien au développement local LEADER du Programme de Développement Rural Régional Nord-Pas de Calais pour les projets suivants :

- ▶ Réhabilitation du Dojo de la salle de Fruges (soutenu à hauteur de 12 550.86 €)
- ▶ Etude sanitaire de stabilisation des vestiges du Château de Fressin (soutenu à hauteur de 8 999.99 €)
- ▶ Acquisition d'un broyeur à végétaux à l'échelle de la CCHPM (soutenu à hauteur de 30 000 €)
- ▶ Déploiement du « rézopouce » sur le territoire de la CCHPM (soutenu à hauteur de 17 208.79 €)
- ▶ Développement de la mise à disposition de kits de compostage individuels et collectifs à l'échelle de la CCHPM (soutenu à hauteur de 21 087.50 €)
- ▶ Développement de 6 boucles de randonnées labélisées FFRP, sur 15 communes de la CCHPM (soutenu à hauteur de 12 420.52 €)
- ▶ Le cheval Boulonnais, filière à préserver en développant une nouvelle offre touristique (soutenu à hauteur de 20 810.33 €)
- ▶ Développement d'une offre cyclo-touristique sur la CCHPM (soutenu à hauteur de 8 613.24€)
- ▶ Mise en place d'un service de transport à la demande pour les personnes isolées de la CCHPM (soutenu à hauteur de 20 000€)
- ▶ Création d'une plate-forme numérique périscolaire à destination des habitants des 49 communes de la CCHPM (soutenu à hauteur de 15 456.87€)
- ▶ Etude de préfiguration d'un projet d'animation de la vie sociale sur le territoire de la CCHPM (soutenu à hauteur de 6 000 €)
- ▶ Aménagement d'un Espace Fabrique Numérique FABLAB (soutenu à hauteur de 11 265.35 €)
- ▶ Etude d'optimisation et de refonte du service de collecte des déchets (soutenu à hauteur de 5 072.97 €)
- ▶ Tendre vers une démarche globale «écolocrèche» à l'échelle des établissements d'accueil du jeune enfant sur le territoire (soutenu à hauteur de 7 844.61 €)
- ▶ Promouvoir les produits locaux dans les cantines scolaires (soutenu à hauteur de 10 000 €)



Fonds européen agricole pour le développement rural :  
L'Europe investit dans les zones rurales

